



SECRETARIAT GENERAL

-----  
BUREAU NATIONAL DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU CARBONE ET DE LA  
REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEGRADATION ET DE LA DEFORESTATION DES  
FORETS  
(BN-CCCREDD+)  
-----

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**  
**SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE**  
**LA BANQUE MONDIALE**

**PAYS : MADAGASCAR**

**PROJET : PREPARATION DE MADAGASCAR A LA REDD+**

**INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : FINALISER LE DEVELOPPEMENT DU**  
**MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DU PROCESSUS REDD+ A MADAGASCAR.**

**N° du Don: TFA4428/P124655**

**N° de Référence: 2421B**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la part du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) à travers la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **FINALISER LE DEVELOPPEMENT DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DU PROCESSUS REDD+ A MADAGASCAR.**

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à appliquer et à affiner le mécanisme de gestion des plaintes et de recours élaboré en 2017, et le guide, pour qu'ils soient plus transparents, plus participatifs, plus pratiques et plus efficaces dans le cadre de la mise en œuvre des activités REDD+, tout en prenant en compte et s'appuyant sur les mécanismes existants.

3. Le Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la REDD+ (BN-CCCREDD+), invite les candidats (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont basés sur les qualifications suivantes que le consultant doit posséder:

- Niveau universitaire Bac+5 en droits, en sciences de l'environnement, en sciences sociales ou dans un domaine similaire,
- Plus de 5 années d'expériences professionnelles, notamment dans le domaine de la gestion des ressources naturelles,
- Maîtrise des langues française et malagasy
- La participation à l'élaboration, et surtout à l'opérationnalisation de mécanisme de gestion des plaintes ou des conflits dans des projets similaires

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », « Conflits d'Intérêts » Edition Janvier 2011, Version révisée Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.
5. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection de Consultants Individuels (SCI)** telle que décrite dans les Directives de Consultants.
6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 9h à 12h et de 13h à 16h.**
7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier, au plus tard le **20 MARS 2020 à 15h.**

**« Madame le Directeur du Bureau National des Changements Climatiques, du Carbone et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (BN-CCCREDD+) Près de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) Analamanga, Nanisana Antananarivo 101 – Madagascar. »**  
e.mail : [lovakanto@gmail.com](mailto:lovakanto@gmail.com) ; [passation\\_des\\_marches@bnc-redd.mg](mailto:passation_des_marches@bnc-redd.mg)

Antananarivo, le **4 MARS 2020**

Le Directeur du BN-CCCREDD+



**Madame RAVELOMANANA Lovakanto**